

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 SEPTEMBRE 2026**

L'an deux mil vingt-six, le quinze septembre, le Conseil municipal de la commune de Ogy-Montoy-Flanville étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **23**
de présents : **17**
de votants : **22**

Etaient présents :

M. et Mmes Sophie ATAKAYA, Laurence BAYEUR, Audrey CAROLEO, Sophie CENTONZE, Anne DAMIEN-FRENTZEL, Lucien DIM, Laurent ERBSTOSSER, GRANDJEAN Guillaume, Aline GULINO, Eric GULINO, Sabrina HAJRI, Damien LEVÉ, Marie-Françoise MANGIN, Sébastien MANGIN, Anne-Marie MARX, Gilles VOITURET, Hugo WEBER

Étai(ent) absent(s) excusé(s) : /

Était absent : M. Alain LACOGNATA

Procuration(s) : M. Gilles ADAM donne procuration à Mme Aline GULINO
M. Francis FRERY donne procuration à M. Lucien DIM
Mme Marina GAUTIER donne procuration à M. Damien LEVÉ
M. Sébastien SCHWAB donne procuration à Mme Anne DAMIEN-FRENTZEL
Mme Carole TRIBOULOT donne procuration à Mme Sabrina HAJRI

Mme Audrey CAROLÉO a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/09/2026.
Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la mairie le 21/09/2026.

N° 49/2026 : Désignation membres commission de suivi de site LIDL

Rapporteur : Le Maire Eric GULINO

La commission de suivi de site (CSS) pour les installations de la société LIDL a été créée par l'arrêté préfectoral n°2015-DLP-BUPE-304 du 13 octobre 2015 modifié.

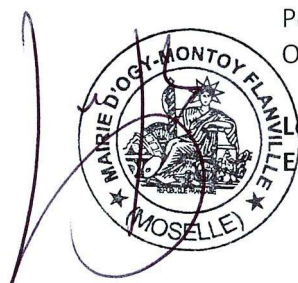
Selon les dispositions de l'article de l'article R125-8-2 du code de l'environnement, la durée du mandat des membres de la commission est fixée à 5 ans.

Le dernier renouvellement des membres a été effectué à par l'arrêté préfectoral n°2023-DCAT-BEPE-172 du 28 août 2023. Du fait des élections municipales de mars 2026, il convient de mettre à jour la liste des membres de la CSS.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après discussion et délibération, le Conseil municipal, par **22 VOIX POUR**,

- **DÉSIGNE** les membres de la commission de suivi de site (CSS), comme suit :
 - Membre titulaire : Laurent ERBSTOSSER
 - Membre suppléant : Anne-Marie MARX



Pour extrait conforme,
Ogy-Montoy-Flanville, le 15 septembre 2026

Le Maire,
Eric GULINO